

NOTE DE SYNTHÈSE PATRIMONIALE FONTENAY-LES-BRIIS



Références

Commune	Fontenay-les-Briis
Nature du dossier	Inventaire du patrimoine
Objet de la note	Note de synthèse patrimoniale
Pièce(s) jointe(s)	Cartes et fiches descriptives
Dossier suivi par	Céline Perrine, stagiaire Patrimoine et Culture Amandine Robinet, chargée d'études mission Patrimoine et Culture
Note transmise le	31 janvier 2020



Hameau de Verville, 2019

TABLE DES MATIERES

Contexte de l'étude.....	p. 3
LA COMMUNE DE FONTENAY-LES-BRIIS.....	p. 4
Histoire du site.....	p. 4
Topographie.....	p. 12
Morphologie urbaine.....	p. 12
ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL.....	p. 13
I – Le patrimoine d’Ancien Régime.....	p. 14
1. Généralités.....	p. 14
2. L’église paroissiale Saint-Martin.....	p. 15
3. Le château de Fontenay.....	p. 17
4. Le domaine de Soucy	p. 19
5. Les structures rurales	p. 21
Les maisons rurales.....	p. 21
Les cours communes.....	p. 23
6. Le patrimoine agricole : les fermes.....	p. 25
II – Le patrimoine du 19 ^e siècle.....	p. 27
1. Généralités.....	p. 27
2. Les maisons rurales	p. 27
3. Les fermes	p. 28
4. Les maisons de bourg.....	p. 29
5. Les villas et maisons de notable.....	p. 31
6. Le patrimoine public.....	p. 33
Le patrimoine lié à l’eau.....	p. 33
La mairie-école.....	p. 35
L’école de filles.....	p. 35
Centre hospitalier de Bligny.....	p. 37
CONCLUSION.....	p. 39
Statistiques de l’inventaire de Fontenay-les-Briis.....	p. 39
Intérêts de la commune.....	p. 39
Préconisations architecturales.....	p. 40
SOURCES.....	p. 42

Contexte de l'étude

La connaissance de son territoire ainsi que de ses patrimoines est l'un des objectifs de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour 2011-2023. L'axe 3 de la charte (« Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale et rurale ») comporte effectivement l'objectif stratégique « connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels » dans lequel s'inscrit l'objectif opérationnel n°23 « améliorer la connaissance culturelle du territoire ».

Durant l'année 2019, le PNR a procédé à la reprise de l'inventaire du patrimoine de Fontenay-les-Briis initié en 2013 par Céline Perrine, stagiaire, sous la tutelle de Virginie Chabrol, ancienne chargée d'études Patrimoine et Culture du PNR¹.

Cette étude a deux objectifs principaux. Le premier est l'approfondissement de la connaissance du patrimoine de la commune et ainsi celle du territoire du Parc. Le second est d'identifier, dans la perspective d'une politique de sauvegarde, les principaux bâtiments d'intérêt et leurs caractéristiques à préserver, afin d'enrichir une réflexion patrimoniale sur le devenir du bâti ancien. Pour répondre à ces deux objectifs, le présent document est complété des cartes typologiques² et qualitatives³ du patrimoine local, ainsi que des fiches descriptives des édifices repérés.

Cet état des lieux patrimonial a consisté en une analyse des cartes et cadastres anciens, un travail de terrain avec étude individuelle des édifices d'intérêt patrimonial selon la méthodologie du Service régional de l'Inventaire, une campagne photographique réalisée depuis la voie publique pour illustrer ces derniers, et enfin leur saisie dans la base de données interne au Parc. Sa transmission à la municipalité en constitue une première restitution.

¹ Cet inventaire reprend également le diagnostic patrimonial réalisé par le bureau d'études Kargo en 2009, lors de l'agrandissement du périmètre du Parc.

² La carte typologique identifie les différentes familles patrimoniales présentes dans les communes :

- Patrimoine religieux : église, abbaye, chapelle, prieuré, presbytère, etc.
- Patrimoine agricole : ferme, étable, hangar, grange, silo, colombier, remise, etc.
- Patrimoine domestique : maison rurale, maison de bourg, maison à boutique, maison de notable, maison forestière, pavillon, pavillon de chasse, château, manoir, auberge, etc.
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire : mairie, école, poste, fontaine, lavoir, pont, gare, etc.
- Patrimoine artisanal et industriel : moulin, forge, tuilerie, garage, atelier, silo, etc.
- Urbanisme : place, cour, cour commune, lotissement, îlot, quartier, hameau, etc.

³ La carte qualitative localise les éléments patrimoniaux classés selon 4 degrés d'intérêt : élément repéré (qui a subi des transformations), élément intéressant, élément remarquable, élément exceptionnel.

LA COMMUNE DE FONTENAY-LES-BRIIS

Histoire du site

Le village de *Fontanetum* est cité pour la première fois vers 670 dans les lettres de la fondation par la dame Chrotilde du monastère « Notre Dame » à Bruyères. Le terme de Fontenay viendrait de la présence importante de l'eau, de sources et de *fontaines* sur ce territoire. La paroisse de Saint-Martin de Fontenay est quant à elle mentionnée dans un pouillé du 13^e siècle. A la fin du 12^e, début du 13^e siècle, les fiefs de Soucy, Verville et Arpenty existent déjà et la seigneurie de Fontenay appartient à Bochardus de Fonteneio, proche vassal de Philippe-Auguste, puis en 1482 à Guillaume Lamy, secrétaire de Louis XI.

De même, à l'époque moderne, de grands personnages liés au roi de France et à son gouvernement prennent en gestion la terre de Fontenay. En 1659, Louis XIV érige en comté la seigneurie de Fontenay pour le compte de Jean de Bullion, conseiller au Parlement de Paris, qui y fait construire un château. En 1738, le seigneur de Fontenay est M. de Laistre, ancien secrétaire du Conseil. C'est lui qui, notamment, installe un pont levis à bascule entièrement en fer aux abords du château, système innovant pour l'époque et symbole de son pouvoir de haute justice et donc d'autonomie. A cette époque, M. Haudry, fermier général, rachète la seigneurie de Soucy à Jacques Simonet conseiller du roi, dont il agrandit et embellit le château, ainsi que la seigneurie de Fontenay à M. de Laistre. Outre Soucy et Fontenay qui sont deux seigneuries réunies à un moment donné, l'écart de Quincampoix constitue également une entité féodale, un fief attesté en 1304 et rattaché à la seigneurie de Soucy. D'autres hameaux et écarts sont mentionnés sur les cartes et dans les documents de l'époque moderne : la Soulaudière, Launay-Jacquet, la Roncière, la Charmoise⁴. La répartition territoriale de Fontenay n'a donc pas changé : un habitat disséminé en plusieurs îlots organisé autour de fermes à cour, globalement les mêmes qu'aujourd'hui.

Après la Révolution, la commune s'organise et réalise de nouvelles infrastructures telles que la mairie-école inaugurée en 1880, l'école de fille en 1909, et des aménagements liés à l'eau (puits, lavoirs). Mais la configuration du territoire ne change pas : le bourg et les hameaux se développent peu et les fermes se modernisent. Avec la création de l'hôpital de Bligny, à cheval sur la commune de Briis-sous-Forges, au début des années 1900, Fontenay devient un lieu de passage : on compte quelques auberges et un hôtel restaurant en plein centre-bourg.

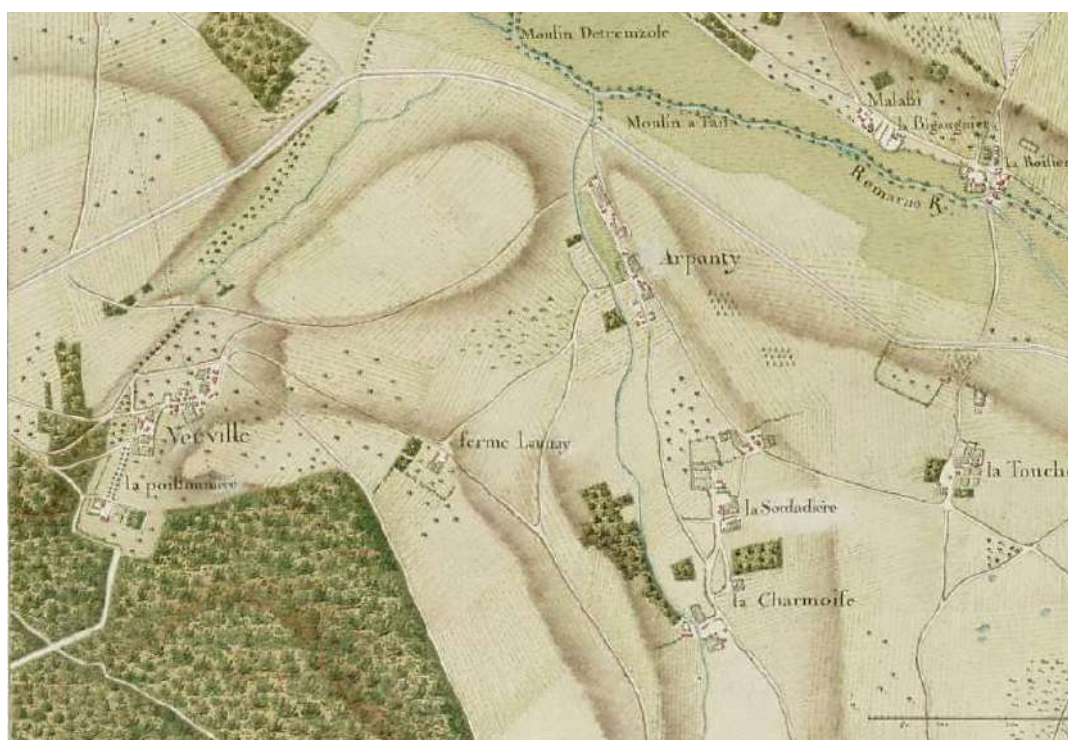
Il faut attendre les années 1970 pour que la commune connaisse une urbanisation lente et progressive du tissu ancien essentiellement d'Ancien Régime, débutant par les abords du bourg et le lotissement de Quincampoix. Viennent ensuite la densification du bourg (la Vallée Violette, les Eoliennes, les Coteaux, le Four à Chaux, la Picoterie) et des hameaux au cours des années 1980 et 1990, faisant de Fontenay une commune à l'identité périurbaine essentiellement résidentielle, située à proximité des grandes agglomérations des Ulis, Arpajon, Monthléry, entre la N20 et la A10. Aujourd'hui, son important patrimoine de maisons paysannes et de fermes sur cour est en partie occulté par le renouvellement urbain de ces dernières décennies.

⁴ LEBEUF Abbé, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, vol. III, 1757, pp. 454-458.

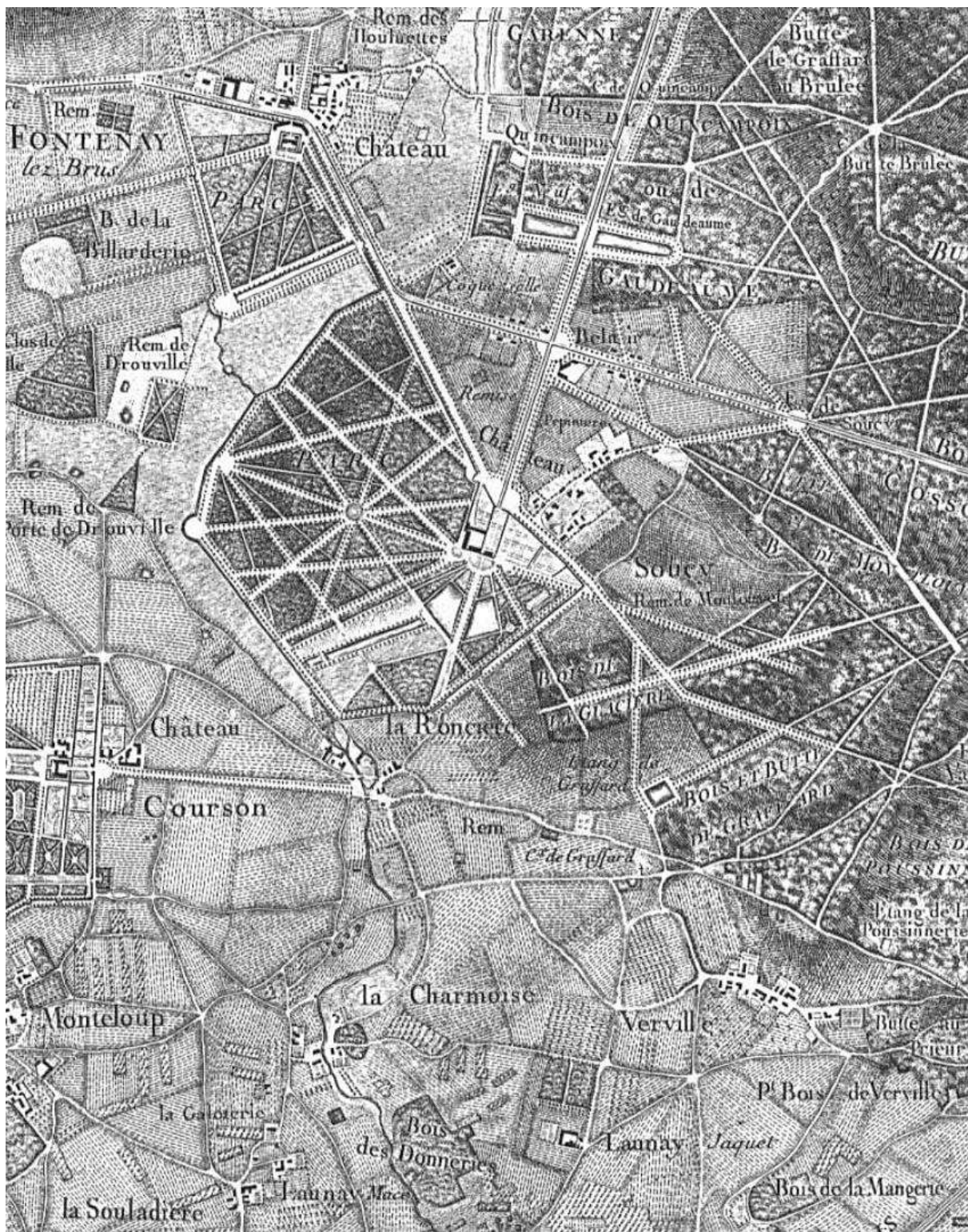
MAIRIE DE FONTENAY-LES-BRIIS, *Fontenay-lès-Briis. Visite guidée*, Maison de la Communauté de Communes du Pays de Limours, 2014, pp. 5-6.



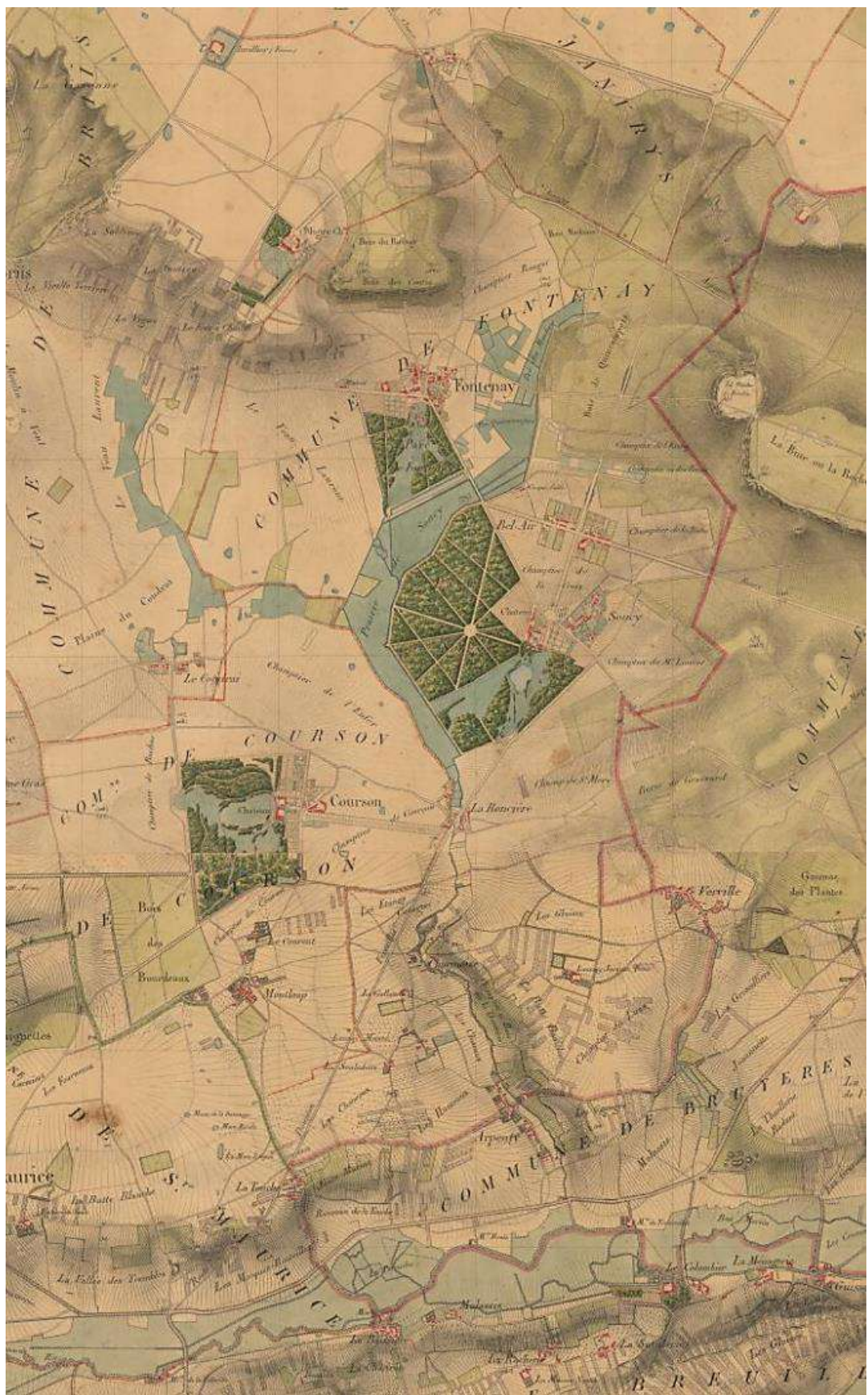
Carte de Cassini (extrait), vers 1744 © Géoportail



Atlas Trudaine (extrait), vers 1745 © Archives nationales, planche 9



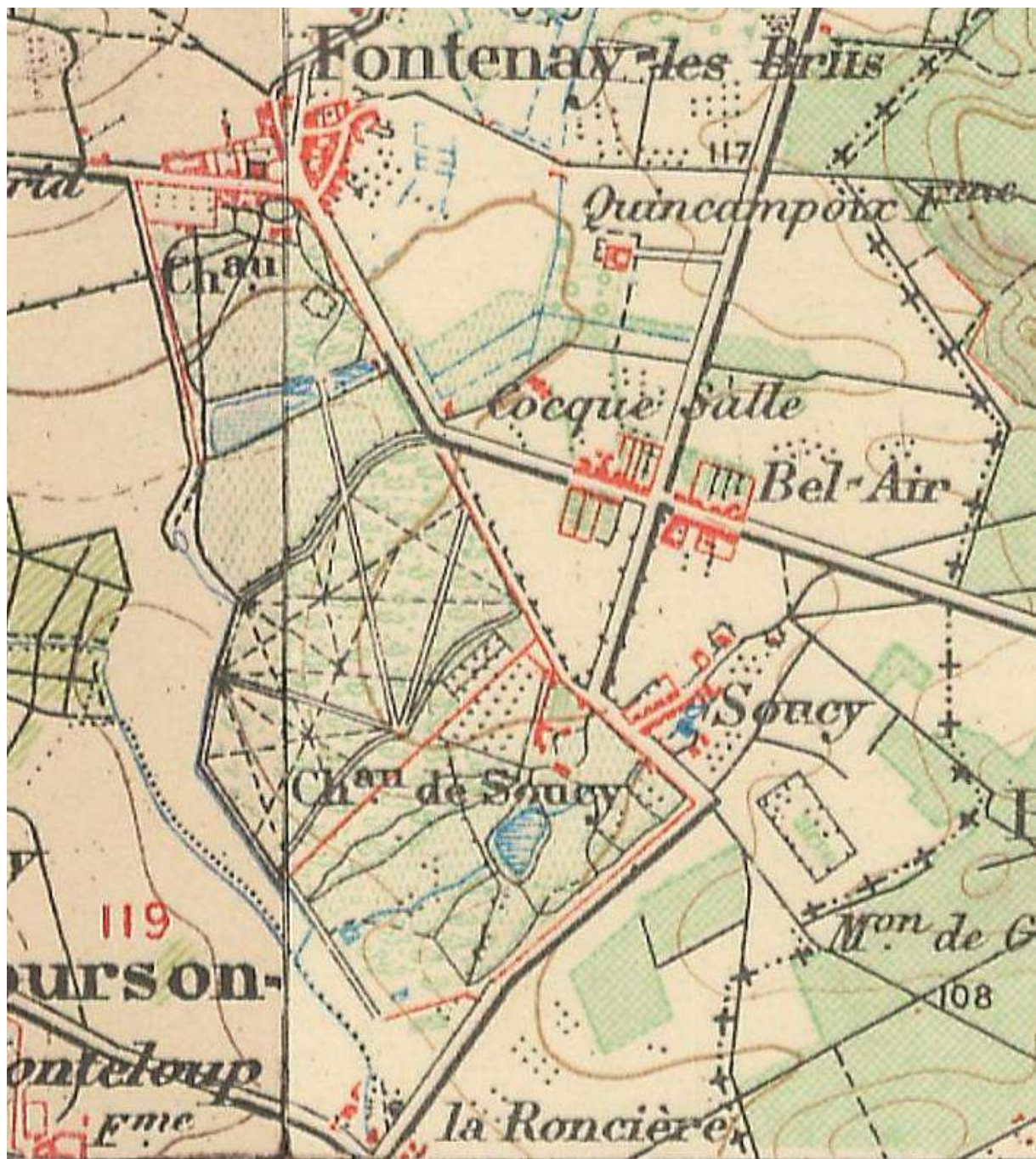
Carte des chasses du Roi (extrait), vers 1765 © Gallica (BnF), feuille 11 « Arpajon »



Carte d'Etat-major (extrait), illustrant la topographie de Fontenay-les-Briis, 1818-1824 © Géoportail



Carte d'Etat-major (extrait), 1818-1824 © Géoportail



Carte topographique de Paris et de ses environs, 1906 © Géoportail

Topographie

La commune de Fontenay est située au sud-est du plateau céréalier de Limours, en contrebas de celui-ci, dans le Pays du Hurepoix. Ancien territoire agricole en partie viticole, il compte actuellement 2 100 habitants environ. Les limites communales sont à la fois naturelles et imperceptibles. Fontenay est bordée au nord par une colline boisée (bois de Marivaux) marquant la limite sud de Janvry (vallée Violette), à l'est par le bois de la Roche Turpin, et au sud par la vallée de la Rémarde dans laquelle se jette la Charmoise. La vallée de la Charmoise scinde quant à elle toute la moitié sud de la commune. A l'ouest, les vastes étendues agricoles établissent par ailleurs une continuité avec les autres communes du plateau de Limours (Briis-sous-Forges, Courson-Monteloup).

Morphologie urbaine

Fontenay possède historiquement un habitat très dispersé sur un vaste territoire. Elle se compose d'un bourg situé au nord-ouest de la commune, développé autour de l'église et du château, le long de l'axe Limours-Arpajon, et de plusieurs hameaux de plateau (Bel Air, la Roche Turpin, Soucy, la Roncière) et de vallée (Verville, la Charmoise, la Soulaudière, Arpenty), à l'habitat plus lâche et de configuration plus rurale, organisés autour de fermes de tailles petite et moyenne. Son territoire est desservi par deux axes routiers rectilignes et structurants : la D97, est-ouest, reliant Limours à Arpajon, et la D3, nord-sud, reliant Dourdan à Orsay.

En termes de morphologie, on constate pour les noyaux anciens du village et des hameaux une implantation souvent discontinue mais linéaire des constructions, alignées sur rue par leurs pignons ou bien leurs murs gouttereaux (grandes façades), et parfois reliées entre elles par des murs de clôture, formant des unités bâties. Elles sont implantées sur un parcellaire de petite taille et de forme laniérée, résultant d'anciens découpages fonciers et de cultures vivrières et fruitières. En termes paysagers, le centre-bourg est marqué, outre par sa continuité bâtie, par l'ensemble que forment le château, ses communs, son parc entouré de longs murs, et son allée plantée de tilleuls organisant la perspective. Une autre voie, plantée de marronniers, mène du Bel Air au domaine de Soucy. Un troisième domaine est remarquable par son parc : le Centre Hospitalier de Bligny. Fontenay-les-Briis connaît un processus d'urbanisation depuis une quarantaine d'années à travers la constitution de marges pavillonnaires autour des noyaux anciens, formant un tissu urbain plus lâche de maisons en cœur de parcelles, et une densification du tissu bâti traditionnel. On ressent l'influence de l'hyper urbanisation des Ulis et des coteaux de la vallée de l'Orge et du phénomène de périurbanisation touchant les communes voisines.



Section C (village) du cadastre napoléonien de Fontenay-les-Briis, 1809 © ADE 3P_076

ÉTAT DES LIEUX PATRIMONIAL

La commune de Fontenay-les-Briis possède un important patrimoine rural très diversifié. Eloigné des grands axes de passage contemporains, elle a pourtant subi de nombreuses transformations liées à une relative densification et à certaines pratiques de ravalements dénaturant le bâti ancien, d'inspiration urbaines. L'inventaire du patrimoine achevé en 2019 a permis de recenser 54 éléments patrimoniaux sur le territoire communal, un dixième du corpus étant considéré comme remarquable : le château de Fontenay, la mairie-école, le lavoir de la fontaine Bourbon, la grange communale, l'hôpital de Bligny, la maison à tourelle du Bel-Air. Dans l'inventaire, on analyse toute construction ancienne bien conservée. Elle peut être un *typicum* lorsqu'elle est représentative d'une typologie architecturale et/ou d'une époque précise, et un *unicum* lorsqu'il s'agit d'un exemple unique en son genre. L'étude de terrain tend à mettre en évidence les typologies dominantes qui sont analysées et localisées sur une carte. Le but est d'en définir les caractéristiques et les spécificités propres à la commune qu'il s'agit de préserver. A Fontenay-les-Briis, la typologie dominante est la maison rurale : 17 ont été identifiées dans le cadre de l'étude, bien qu'elles aient subi de nombreuses transformations. On trouve également de nombreuses fermes, des maisons de bourg, d'anciennes auberges et quelques villas sur le territoire communal, ainsi que du petit patrimoine rural (deux lavoirs, un puits couvert, quelques granges et hangars), participant de son identité villageoise.

1. Généralités

Le bâti et les formes urbaines héritées de l’Ancien Régime sont attestés sur le cadastre napoléonien de Fontenay-les-Briis daté de 1809. Ce document, systématiquement relevé pour chaque commune française au début du 19^e siècle, fixe un état des lieux précis du foncier et de l’immobilier au cours des premières décennies post révolutionnaires. La conclusion que l’on peut tirer de son observation est la remarquable persistance de la quasi-totalité du tissu bâti ancien à Fontenay-les-Briis, le village et les hameaux n’ayant été que très tardivement densifié et complété de zones pavillonnaires. Le tissu ancien s’inscrit dans un parcellaire de petite taille, de forme assez régulière et souvent laniérée, et est peu dense mais assez régulier : maisons en front de rue, parfois autour de cours constituant de nombreuses fermettes ou cours communes, marquant avec les murs de clôtures en meulière une certaine continuité bâtie. On compte aussi de nombreuses fermes isolées sous l’Ancien Régime, existant parfois dès la fin du Moyen-Age, qui se développent au 17^e-18^e siècle. Les constructions anciennes présentent une architecture traditionnelle en moellons de meulière, recouverts d’un enduit à la chaux laissant la plupart du temps la pierre apparente, alliés à la pierre de grès taillée employée pour les angles et parfois les ouvertures des constructions. Les toitures sont quant à elles majoritairement en tuile, le plus souvent à emboîtement, et sont très rarement dotées de lucarnes.

2. L'église paroissiale Saint-Martin

L'un des seuls vestiges médiévaux à Fontenay est son église paroissiale (**fiche 3**), située dans le bourg à proximité du presbytère et du château, mais aussi de la mairie qui lui est accolée à l'ouest. Construite au 12^e siècle, elle a été détériorée par les calvinistes sous le règne de Charles IX au 16^e siècle. André Haudry, propriétaire du château de Soucy, la fait restaurer en 1757. Le chœur et la sacristie sont agrandis et la chapelle dite « des Dames » ou « du château » est construite au sud. Le clocher est refait en 1761. En 1859, la propriétaire du château de Fontenay, Mme Thayer, finance des travaux d'embellissement qui concernent aussi bien l'extérieur que l'intérieur. Un nouveau porche remplace l'ancien qui est alors détruit, les baies sont régularisées, les vitraux sont refaits, tout comme le perron donnant accès à la chapelle des Dames, la voûte de la nef qui menaçait de tomber est restaurée et les murs intérieurs sont repeints.

L'église Saint-Martin est de petite dimension, au style très sobre, une « grande chapelle sans aile » selon l'Abbé Lebeuf, c'est-à-dire un édifice de plan basilical sans transept. La nef unique comporte trois travées se terminant par un chevet à pans coupés. La chapelle dite « des Dames » ou « du château » flanque la façade sud. Elle est accessible depuis l'extérieure par un petit porche composé de marche en grès et couvert de tuiles plates. Un préau prolonge la toiture de l'église au nord, témoignant de l'ancienne présence de la cour de la mairie-école (actuelle mairie). Le clocher de plan carré et de petite dimension surplombe un porche néogothique reliant l'entrée ouest de l'église et l'ancienne mairie-école. A l'intérieur, le chœur est décoré de boiseries datant de la seconde moitié du 19^e siècle. Les fonds baptismaux sont datés de 1866 et le confessionnal, en bois sculpté et peint, du milieu du 19^e siècle. La pierre tombale d'Adrien Lenfernat, seigneur de Soucy de 1529 à 1556, est placée dans l'église depuis la fin du 19^e siècle. Auparavant installée dans la Chapelle Saint Eloi, le propriétaire du domaine de Soucy en fit don au curé de Fontenay. Le défunt y est représenté en armure et accompagné d'un lévrier, placé à ses pieds. Enfin, pour terminer la liste du mobilier conservé dans cette église, citons la chaire à prêcher polygonale en bois sur laquelle est représenté saint Martin, patron de l'église, donnant son manteau. La position centrale, dégagée et surélevée de l'église en fait un élément architectural et paysager identitaire du bourg de Fontenay, malgré un enduit ciment gris et un parking bitumé à ses pieds.



3. Le château de Fontenay

Autre élément du patrimoine monumental d'Ancien Régime, le château de Fontenay (**fiche 1**), situé au cœur du village face à l'église et à la mairie, a été construit au 17^e siècle par la famille Signac. Il remplace peut-être un manoir médiéval. Un pont levis métallique, le premier de ce type, a été installé en 1738 au-dessus des fossés entourant le château. Il a disparu aujourd'hui, de même que l'ensemble des bâtiments secondaires encore annexés aux châteaux en 1809 et visibles sur le cadastre napoléonien. Les écuries, le pavillon de chasse et le pavillon d'entrée ont certainement été construits au milieu du 19^e siècle, à l'occasion de la restauration du château initiée par le nouveau propriétaire M. Thayer en 1854. La charpente de l'écurie ouest, assemblée à boulons, oriente cette hypothèse. Le château est acheté par la famille Chardin en 1870 dans laquelle il restera jusqu'en 1937, date à laquelle il est racheté par le syndicat CGT de l'actuelle RATP. Il est désormais un centre de loisir pour les agents et les enfants des agents de la RATP.

Le château et les bâtiments secondaires, colombier, anciennes écuries, pavillon de chasse et pavillon d'entrée, sont situés à l'entrée d'un vaste parc boisé agrémenté de deux plans d'eau. Un mur en meulière délimite la propriété. Ce château est composé d'un long corps central, prolongé de part et d'autre de deux pavillons. La brique, typique du style Louis XIII, est utilisée comme élément décoratif pour l'encadrement des ouvertures, les bandeaux verticaux et horizontaux, et tranche sur l'enduit couvrant une maçonnerie de moellons. L'ensemble est couvert d'ardoise et un clocheton surmonté d'un épi de faîtage à bulbes est placé sur le pavillon sud-est. Les bâtiments secondaires (pavillon d'entrée, pavillon de chasse et écuries attenantes, tourelle) présentent des caractéristiques similaires au château, notamment dans la polychromie des matériaux et les toitures d'ardoise, soutenues en ce qui les concerne par des aisseliers en bois. Complétant le domaine, le vaste parc boisé entouré de murs et l'allée de peupliers dans la perspective du château constituent l'une des entités paysagères qualitatives de la commune de Fontenay.



Vue du château de Fontenay et du pavillon d'entrée depuis la place de la Mairie, 2013



Château de Fontenay, 2013

4. Le domaine de Soucy

Autre domaine sur le territoire communal, celui de Soucy (**fiche 33**). « Dès le 13^e siècle, les textes mentionnent le domaine de Soucy et sa chapelle Saint Eloi. Un premier château datant du 17^e siècle en ruine est démoli vers 1843. Il est reconstruit en 1862 et agrandi à la fin du 19^e siècle. A cette occasion les communs sont probablement modifiés et l'aile droite du bâtiment est transformée dans un souci de symétrie. En 1905, la famille Ferdinand-Dreyfus achète le domaine. Après la mort de ce dernier, le château tombe en ruine. En 1958, la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Oise le reçoit en donation ; le château a été démoli avant 1964. De l'ensemble subsistent les deux pavillons d'entrée du 18^e siècle, la chapelle Saint-Eloi restaurée et la basse-cour, comprenant autrefois des granges, des écuries, des étables, un poulailler, des toits à porcs et six remises doubles pour les voitures. La Communauté de Communes du Pays de Limours acquiert le domaine en 1999 et restaure la totalité des bâtiments en 2002-2003 pour y aménager un centre de loisir intercommunal, un pavillon destiné à la vie associative, une Maison du Parc liée à l'ouverture de ce dernier au public et à la mise en valeur de l'environnement écologique. » [Cahier de recommandations architecturales, PLU de Fontenay-les-Briis].

De l'ancien fief seigneurial, il ne reste que des vestiges : la chapelle Saint-Eloi, les pavillons d'entrée et les communs. L'ensemble est implanté dans un grand parc boisé délimité par des murs maçonnés et des grilles d'entrée monumentales, la principale étant précédée d'une allée de marronniers. Les bâtiments, restaurés entre 2002 et 2003, sont en bon état et homogènes dans leur mise en œuvre : moellons en meulière enduit à la chaux et chaînages en grès, toitures en tuiles plates. Les pavillons d'entrée aux volumes identiques présentent une symétrie des façades principales. Comme pour les pavillons, les murs de la chapelle Saint-Eloi reposent sur un soubassement de pierre de grès taillée. Les ouvertures nord semblent être d'origine, en revanche les ouvertures sud semblent avoir été percées postérieurement à la construction datée du 17^e siècle. La comparaison du cadastre napoléonien et du cadastre récent permet de constater qu'il existait une petite avancée (probablement un porche) à l'emplacement de la porte couverte d'un arc en plein cintre. Le petit clocher visible sur les cartes postales anciennes a lui aussi disparu. La remise pour les voitures semble être le dernier élément de la basse-cour conservé dont les forme et dimensions des ouvertures, surmontées d'un arc surbaissé en briques, ont été conservées.



Pavillons d'entrée, 2013



Chapelle Saint-Eloi, 2013



Communs du château, 2013

5. Les structures rurales

La commune de Fontenay est marquée par la persistance de structures rurales qui fondent la grande majorité de son patrimoine : maisons rurales, cours communes, et bien sûr les fermes.

Les maisons rurales

Marquée par sa modestie, l'une des typologies quantitativement majoritaires à Fontenay est la maison rurale. Seize exemples ont été repérés dans l'étude. Les maisons rurales sont de plan allongé, principalement alignées perpendiculairement à la rue ou parallèles en léger retrait. Construites de plain-pied, dotées d'un grenier de stockage, elles peuvent être accompagnées d'annexes agricoles plus modestes encore, parfois regroupées sous le même toit que l'habitation. Les maisons rurales ont conservé leur volume d'origine, mais leurs caractéristiques architecturales sont souvent mises à mal, à Fontenay comme ailleurs. L'aménagement d'un grenier avec l'ajout de châssis ou de lucarnes mal proportionnés et la régularisation des ouvertures peuvent dénaturer ces maisons, tout comme la mode de « décroûter » les enduits pour faire apparaître la pierre, les enduits en ciment ou les crépis malheureux. Par contre, les murs et les cœurs de parcelles (jardins) sont plutôt bien préservés et participent du potentiel pittoresque et paysager de la commune qu'il faut valoriser. Les maisons rurales constituent donc un patrimoine fragile et pourtant précieux pour l'identité rurale et l'image villageoise de Fontenay-les-Briis.

Dans le bourg, la maison du 9 rue de la Source (**fiche 9**), datée de la fin du 18^e siècle, est un exemple de maison rurale ayant gardé sa disposition d'origine, malgré l'ajout d'un décor au début du 20^e siècle (enduit rocaillé et bandeaux lissés revêtus de lait de chaux). Dans la partie sud de la bâtisse, on retrouve une fenêtre gerbière donnant accès au grenier où l'on stockait les denrées agricoles et la porte de l'étable, qui donne accès au garage aujourd'hui. Dans la partie nord, on retrouve en façade le trio habituel caractérisant la partie habitation de ces maisons rurales : porte, fenêtre du rez-de-chaussée et fenêtre du premier étage. La porte d'entrée est mise en valeur par un arc en anse de panier et un encadrement en pierre de taille en grès. Celles du 22 rue du Bon Puits (**fiche 11**), pignon sur rue, ont préservé leurs caractéristiques architecturales. Alignées l'une avec l'autre, leur composition de façade permet toujours de voir l'ancienne division en quatre parties du bâtiment (cf cadastre napoléonien de 1809) : les parties habitations situées aux extrémités sont reconnaissables grâce au trio fenêtre et porte au rez-de-chaussée et une ancienne lucarne à foin engagée au niveau des combles. D'une grande simplicité, l'architecture est malgré tout mise en valeur par le tracé d'un bandeau lisse au lait de chaux autour des ouvertures. Dans les hameaux, comme à Verville, on trouve plusieurs exemples de maisons rurales dont les façades arrière sont souvent encore dans leur jus, avec des emboîtements de toitures, des ouvertures irrégulières et des enduits à la chaux, tandis que les façades sur rue sont plus dénaturées.



Maison rurale du 9 rue de la Source, 2013

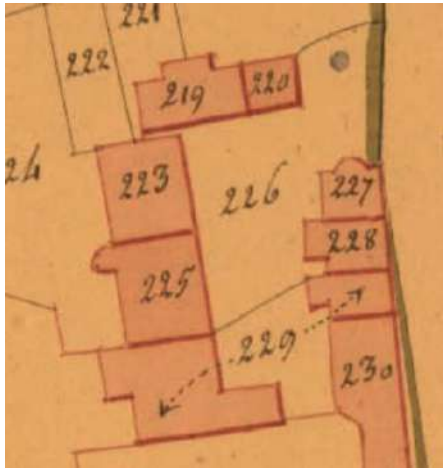


Maison rurale du 22 rue du Bon Puits, 2013

Les cours communes

Autre exemple typique de structure rurale ancienne : la cour commune. Système d'organisation de plusieurs modules mitoyens autour d'un espace libre central, la cour commune regroupe traditionnellement du logement (petits cultivateurs, journaliers travaillant dans les fermes voisines), un espace de travail (la cour essentiellement) et des espaces de stockage. Plusieurs maisons rurales s'organisent de la sorte autour de cours communes, mais très peu de bâtiments sont restés dans leur intégrité.

Parmi les trois cours communes répertoriées dans le bourg ayant conservé leur espace central, nous pouvons citer celle de la rue du Bon Noyer (**fiche 48**) restée identique depuis la fin du 18^e siècle (Plan d'Intendance de 1784 et cadastre napoléonien de 1809) à quelques extensions près. Malgré de nombreuses transformations (modifications d'ouvertures, enduits...), les bâtiments ont globalement conservé leurs volumes. La maison rurale qui borde l'Est de la cour, divisée en deux habitations à l'enduit différencié, possède deux ouvertures intéressantes à noter : une porte en plein cintre et une fenêtre encadrées de pierres de tailles badigeonnées à la chaux. Cette dernière possède en outre une pierre servant d'écoulement à l'évier de la bâtisse. Enfin, le puits couvert situé à l'entrée de la cour et entièrement construit en moellons de meulière et de grès, servait vraisemblablement à l'usage collectif de ses occupants.



Extrait du cadastre napoléonien de Fontenay, 1809 © ADE 3P_076

Vue aérienne actuelle © Géoportail



Cour commune et puits de la rue du Bon Noyer, 2013 et 2019

6. Le patrimoine agricole : les fermes

Une autre grande richesse patrimoniale de la commune demeure ses nombreuses fermes. On trouve à Fontenay à la fois des petites fermes intégrées au tissu urbain du centre-bourg et des hameaux, et des corps de ferme de taille moyenne plus isolés. Le territoire compte neuf fermes anciennes répertoriées, dont trois de grandes dimensions. La plupart ont malheureusement perdu de leur intérêt patrimonial suite à de nombreuses transformations, divisions ou rénovations peu respectueuses de l'architecture agricole, ne permettant parfois plus la lecture des anciens usages des bâtiments de ferme.

La ferme de la route de la Fontaine Bourbon (fiche 13) a été construite dans le bourg de Fontenay entre 1784 et 1809 pour ses deux bâtiments principaux qui se démarquent par des chaînes d'angle en grès. La cour est formée de trois ensemble bâtis : la maison d'habitation alignée sur la rue, reconnaissable par sa hauteur, ses ouvertures côté rue et ses cheminées en pignon ; une grange à pignon sur rue à l'est, ayant conservé sa porte charretière en bois percée d'une porte piétonne ; et d'autres granges construites face à la maison au cours du 19^e siècle, percées de portes charretières et portes fermières destinées aux animaux. La cour abrite un puits, surmonté d'une structure métallique supportant la poulie, auquel est accolée une pompe à eau. L'ensemble, aujourd'hui divisé en plusieurs propriétés, garde un caractère unitaire et pittoresque, notamment grâce à ses murs en meulière et son haut portail au n°10, couvert d'un auvent en tuiles plates et flanqué de chasse-roues.

La ferme d'Arpenty (fiche 42), déjà présent sur le plan d'Intendance 1784, est un exemple de ferme de hameau. Les bâtiments disposés en U ont été quelque peu transformés au niveau des ouvertures mais ont gardé leur unité et leurs volumes. La grange, venue compléter l'aile ouest au 19^e siècle, a par exemple conservé sa grande porte charretière et le puits situé à l'entrée de la cour a été préservé.

Constituant un écart entre Verville et Arpenty, la ferme de Launay-Jacquet (fiche 56) est déjà présente dans ses dispositions actuelles sur le plan d'Intendance de 1784, tandis que le cadastre napoléonien de 1809 en précise les contours. Le corps de ferme est bâti sur les trois côtés d'une cour rectangulaire. Face à l'entrée orientale de la ferme, le logis, vraisemblablement reconstruit au cours du 19^e siècle pour devenir une véritable maison de maître, émerge au sein de l'aile occidentale par son élévation et sa toiture à quatre pans. Au sud, l'ancienne grange à porche a été réhabilitée en logement et présente de nouvelles ouvertures sur son pignon. Malheureusement, la visibilité du corps de ferme est presque nulle depuis l'extérieur.

La ferme de Bel Air (fiche 27), constituée à partir d'un ancien relais de poste au 18^e siècle, est l'autre grand corps de ferme de Fontenay. Rachetée en 1905 par Charles Ferdinand-Dreyfus, elle devient une ferme d'apprentissage agricole en 1919 jusqu'en 1958. Ce sont aujourd'hui des activités commerciales, restaurant, boulangerie, marché, qui y sont installées. L'implantation du bâtiment principal et du bâtiment secondaire au sud, reste inchangée depuis 1784 [plan d'Intendance]. En revanche les deux hangars ont été construits plus tardivement, probablement au début du 20^e siècle lors de la fondation de la ferme d'apprentissage. Le bâtiment principal, formant un arc de cercle orienté face au carrefour, présente des éléments caractéristiques du 19^e siècle tels que la régularité de la composition symétrique des façades ou l'utilisation de la brique. Les façades sont enduites dans les teintes ocres claires et la toiture à quatre pans est en tuiles plates traditionnelles. Cette harmonie est quelque peu mise à mal par l'absence de brique, les encadrements d'ouvertures enduits au ciment et les toitures couvertes d'ardoise sur la façade sur cour et les ailes basses. La ferme a conservé sa cour pavée.



Ferme de la route de la Fontaine Bourbon, 2013



Ferme d'Arpenty, 2013



Ferme de Launay-Jacquet, 2019



Ferme du Bel-Air, 2013

II – Le patrimoine du 19^e siècle

1. Généralités

A Fontenay-les-Briis, la Révolution a entraîné peu de changement dans le découpage du territoire qui reste en majorité aux mains de grandes familles. Les demeures bourgeoises ou de villégiatures ne fleurissent pas à Fontenay, si ce n'est au carrefour passant du Bel-Air. La population stagnante au cours du 19^e siècle, le tissu urbain n'évolue que de manière insensible. Il faut attendre la seconde moitié du 20^e siècle pour voir l'enveloppe urbaine s'élargir et se densifier. Sur le plan économique, quelques fermes de taille modestes voient le jour, tandis que leurs aînées s'agrandissent pour s'adapter aux nouvelles techniques agricoles et à l'augmentation des rendements. Enfin, la fin du 19^e siècle reste également synonyme de nouveaux aménagements publics.

2. Les maisons rurales

Au 19^e siècle, quelques nouvelles maisons rurales sont construites, signe d'un relatif accroissement du nombre de petits cultivateurs, maraîchers et ouvriers agricoles sur la commune de Fontenay. Elles allient à la fois lieu d'habitation et de production. A la Roncière, au 1 rue de Saint-Méry (fiche 35), nous avons un exemple de maison rurale incluant une grange sous son toit. Bien qu'elle ait perdu son enduit d'origine et que ses ouvertures aient été régularisées avec l'ajout de linteaux en bois apparents, la partie habitation est bien distincte de la partie agricole marquée par une grande porte charretière.



Maison rurale du 1 rue de Saint-Méry, 2013

3. Les fermes

Au 19^e siècle, de nombreuses fermes sont agrandies, complétées par de nouveaux bâtiments et modernisées, telles que la ferme de la Tourelle (fiche 5). L'aile orientale de la ferme est déjà présente au 18^e siècle, tandis que l'écurie nord, la grange occidentale et le logis sont ajoutées au tournant des 19^e et 20^e siècles. L'écurie présente une architecture soignée, bien qu'elle ait perdu son enduit, avec des encadrements réalisés au ciment présentant un décor de pierre de taille et une toiture débordante en ardoise soutenue par des aisseliers en bois. La grange est quant à elle imposante par sa taille, la régularité des contreforts soutenant les murs maçonnés en moellons de meulière et de grès, et les deux ouvertures de grandes dimensions percées sur son mur ouest. La charpente assemblée à moises et à boulons est bien conservée et une aire à battre de plan polygonal, élément architectural particulier caractéristique de l'activité céréalière, est accolée à l'arrière du bâtiment. Enfin, la maison d'habitation est représentative des maisons bourgeoises du début du 20^e siècle : le retrait de la rue et le mur de clôture, individualisant la propriété, la régularité du plan et des façades, leur décor, permettant de distinguer les niveaux, et la toiture à quatre pans. Ainsi, les façades de cette maison sont encadrées par des chaînages d'angle et divisées horizontalement par des bandeaux de briques, tandis que les ouvertures sont encadrées par de fausses pierres en ciment harpées. Malgré tout, les modifications d'ouvertures sur l'écurie et l'étable, la reconstruction de l'aile nord en habitations mitoyennes contrastant avec l'architecture rurale, l'ajout d'une lucarne inappropriée sur l'écurie, et le traitement paysager (cour goudronnée, transformée en parking, construction de murets) sont autant d'éléments dénaturants pour la ferme de la Tourelle.



Ferme de la Tourelle, 2013

4. Les maisons de bourg

Construite en R+1 ou R+combles, dotée d'une régularité dans les ouvertures en façade voire d'éléments de décor (corniche moulurée, encadrements d'ouverture), la maison de bourg est toujours alignée sur rue et souvent mitoyenne d'autres. La sociologie historique du village, vraisemblablement pauvre en commerçants et autres professions non agraires, fait que l'on compte peu de maisons de bourg datant de l'Ancien Régime (ex. 1 rue de la Source, **fiche 54**). Les rares maisons de bourg à Fontenay sont essentiellement issues du remaniement d'anciennes bâtisses, ou construites au tournant des 19^e et 20^e siècles, époque à laquelle la recherche de représentation émerge dans la bourgeoisie. On en trouve notamment au hameau de Bel-Air qui se développe selon une forme urbaine particulière au cours du 19^e siècle, constitué de maisons de bourg mitoyennes implantées sur un parcellaire orthogonal, formant un front bâti.

Au 10 rue Charles-Ferdinand Dreyfus (**fiche 28**), une bâtisse déjà présente en 1784 (plan d'Intendance) a vu sa propriété divisée et sa façade remaniée au début du 19^e siècle par un riche décor de style néo-classique intéressant, notamment par la présence d'une délicate corniche denticulée à décor d'oves et modillons à feuilles d'acanthé.

Au n°49 de la même rue (**fiche 24**), une bâtisse déjà présente sur le cadastre napoléonien de 1809 est transformée et agrandie dans les années 1920, donnant une architecture originale à l'ensemble. Combinée à la meulière apparente et à la brique, l'utilisation du ciment en décoration est assez rare sur la commune. On le retrouve pour les chaînages d'angles, les encadrements d'ouvertures, le faux pan-de-bois, à la base du belvédère et aux colonnettes d'angle. Autres originalités, la céramique ornant le belvédère et le bas-relief aux motifs ésotériques du linteau de la fenêtre du premier étage, seule dotée d'un garde-corps métallique. Le belvédère de plan carré est percé d'ouvertures rectangulaires étroites permettant d'admirer le panorama. Le colombier, situé à l'arrière de la maison dans le jardin, constitue une autre originalité architecturale. C'est une tour de plan carré composée de quatre « cubes » enduits, marqués par des bandeaux saillant, rétrécis à chaque niveau et qui se superposent jusqu'à la toiture en pavillon couronnée d'un épi de faîtage en forme d'oiseau. Cette maison à tourelle était autrefois mitoyenne d'une auberge. L'endroit, situé sur la route de Limours et de l'hôpital de Bligny, était effectivement stratégique pour capter les passants.



10 rue Charles-Ferdinand Freyfus, 2013



49 rue Charles-Ferdinand Freyfus, 2013

Dans le bourg, on compte une deuxième auberge, située place de la Mairie (**fiche 6**). Cette maison de bourg a été remaniée en hôtel, café, tabac au tournant des 19^e et 20^e siècles (cf cartes postales des années 1900). L'ancien bandeau enduit accueillant l'enseigne a été conservé.



Maison de bourg, place de la Mairie, 2013

5. Les villas et maisons de notable

La typologie des villas, habitation individuelle de moyenne dimension, implantée en retrait de la rue et développant un riche vocabulaire décoratif, se répand autour de 1900 aux abords des villes comme Limours ou Saint-Rémy-lès-Chevreuse, et le long des axes menant aux nouvelles gares de chemin de fer. Elles sont ainsi quasi inexistantes à Fontenay, à quelques exceptions près. Nous en avons un exemple au 1 rue du Bon Noyer (**fiche 15**), construit à la fin du 19^e siècle. La régularité de sa façade et la simplicité de son décor en font une villa de style classique caractérisé par l'organisation symétrique des ouvertures, la corniche à denticules, les chaînages d'angles en pierre de taille et le bandeau en relief séparant les deux niveaux. L'aspect lisse de la façade enduite, la toiture à quatre pans et la clôture métallique soignée, délimitant la propriété participent également à l'homogénéité de cet édifice bien conservé. Sa voisine du n°3 (**fiche 17**) est elle aussi intéressante d'un point de vue architectural. Contemporaine ou un peu plus tardive, l'enduit rocaillé teinté étant en vigueur à partir des années 1880, cette villa est elle aussi implantée en cœur de parcelle laissant de la place à un petit jardin fleuri à l'avant de la propriété. Le décor, constitué de bandeaux lisses en plâtre blancs qui courent le long des ouvertures et les relient entre elles avec des motifs originaux de feuilles de houx, contraste avec traitement de la façade en rocaillage teinté de rose.

La typologie des maisons de notable, demeures encore plus cossues et dotées de bâtiments annexes, construites en cœur de parcelle dans un jardin derrière de hauts murs et portails monumentaux, est aussi peu représentée sur le territoire communal. On n'en trouve qu'un exemple bien préservé, celui du 45 rue Dreyfus (**fiche 26**) situé au carrefour de Bel-Air et caractérisé par son style classique et surtout son bâtiment annexe servant de maison de gardien et de remise, surmonté d'un pigeonnier polygonal.



Villa du 1 rue du Bon Noyer, 2019



Villa du 3 rue du Bon Noyer



Maison de notable et annexe du 45 rue Dreyfus

6. Le patrimoine public

Le patrimoine lié à l'eau

Outre l'émergence de quelques demeures bourgeoises, le 19^e siècle est aussi celui de la construction d'infrastructures publiques, et notamment municipales. D'une part, Fontenay est marquée par des aménagements liés à l'approvisionnement en eau, que ce soit les puits, ou plus particulièrement les lavoirs dont il reste deux exemples remarquables. Ils évoquent à la fois un mode de vie rural et des usages passés liés à l'eau et à l'hygiénisme promu par les communes au 19^e siècle, et notamment dans la seconde moitié du siècle puisqu'une loi de 1851 instaure des subventions pour encourager la construction de tels lavoirs publics.

Le lavoir du bourg (**fiche 8**) prend la forme originale de lavoir à impluvium constitué d'une source, d'un abreuvoir, d'un rinçoir et d'un bassin. Existant déjà en 1809 (cf cadastre napoléonien), son droit d'usage est donné en 1846 à la commune par M. Hailig, propriétaire du château de Fontenay. Les habitants ont alors l'autorisation de venir laver leur linge mais aussi de se servir en eau potable. Il est ensuite aménagé par la municipalité : la plateforme en grès pavée, située en contrebas de la rue de la Source, est complétée en 1863 d'une toiture à deux pentes et bardage bois servant de pare-soleil, et d'un mur nord, protégeant les lavandières du vent, en 1871. La contestation des propriétaires du domaine de Fontenay du droit d'usage en 1878 met fin à cette utilisation jusqu'au rachat du lavoir par la commune en 1939. La fontaine, alimentée par la source, se constitue d'un massif maçonné en pierre de meulière portant la mention gravée « je me plais à vous servir ». L'abreuvoir adjacent, accessible par deux marches en grès, constitue un petit bassin qui se déverse par une rigole en pierre de taille dans le rinçoir, bassin plus important, lui-même relié au grand bassin du lavoir par une autre rigole. Les femmes s'y retrouvaient pour laver le linge, le battaient sur les planches dans le grand bassin, puis le rinçaient dans le rinçoir. A noter également, les huit colonnettes en fonte et leurs arcs. Le mélange de la pierre de taille, du bois découpé, du métal et de la tuile en font un lavoir original. En mauvais état, il a été récemment restauré en 2015-2016 (toiture, bardage bois, enduit) avec l'aide du Parc naturel.

Le lavoir de la Roncière (**fiche 34**), situé le long de la rue de Folleville face à l'allée du château de Courson, est quant à lui construit dans le dernier quart du 19^e siècle. Plus classique, il se compose de trois pans de mur en maçonnerie, protégeant les lavandières du vent, qui soutiennent une toiture à un seul versant couverte de tuiles à emboîtement orangées marquées d'un losange, fabriquées dans la région au 19^e siècle. Il reste une partie du mécanisme de retenu d'eau et la poutre utilisée pour étendre le linge, ainsi que le petit escalier maçonné donnant accès au cours d'eau.



Lavoir et source de Bourbon, 2013 et 2019



Lavoir de la Roncière, 2013



La mairie-école

Le terrain sur lequel est construite l'actuelle mairie a été acheté par la commune en 1833. Mais ce n'est qu'en 1878 que la mairie-école (**fiche 4**) est édifiée à l'emplacement d'une ancienne bâtisse insalubre qui ne servait alors que d'école. Les frais de construction, financés en partie par le propriétaire du château de Fontenay et maire de l'époque François Chardin, s'élèvent à 26 500 francs. Le nouvel édifice est inauguré le 1er octobre 1880 et accueille une école de garçons (une trentaine d'élèves), le logement de l'instituteur, la salle du conseil et le secrétariat de la mairie. Les extensions datent de la modernisation de la mairie en 1995. L'édifice, composé de deux volumes rectangulaires et d'une tour carrée qui fait écho au clocher de l'église, est bâti en pierre de meulière et présente un jeu de polychromie dû aux encadrements d'ouvertures en brique et aux moulures en grès. L'ancienne porte d'entrée est remarquable avec son décor végétal de style néogothique sous l'écriteau « MAIRIE / ECOLE de GARÇONS ». Elle donne accès à un couloir qui dessert à gauche des sanitaires, en face la classe de garçon (actuel secrétariat de mairie) et à droite la cuisine de l'instituteur. A l'étage, la salle de mairie (actuel bureau du maire) se situe au nord, la salle des archives communales au sud, et les deux chambres du logement de l'instituteur de l'époque à l'ouest (actuels bureaux municipaux). Aujourd'hui, l'édifice reste inchangé à l'intérieur comme à l'extérieur, si l'on exclut les extensions récentes. La disposition des pièces demeure celle du 19^e siècle. L'escalier à paliers à la parisienne, les parquets et tomettes, ainsi que les foyers de cheminée ont été conservés. A l'extérieur, la petite cour au sud, fermée par muret et un portail, rappelle la présence d'enfants dans le passé. La situation et l'architecture atypique de la mairie-école en font un monument majeur du bourg de Fontenay-les-Briis, au même titre que l'église et le château.

L'école de filles

La nouvelle mairie-école de Fontenay inaugurée en 1880 n'étant pas mixte, contrairement à de nombreuses communes voisines, une école de filles (**fiche 29**) est construite au début du 20^e siècle dans le hameau de Bel-Air. Des documents d'archives [ADE, 20 575] mentionnent la fin de sa construction en 1909. Elle est constituée d'un ensemble de bâtiments implanté en retrait de la rue autour d'une cour. Deux d'entre eux sont orientés pignon sur rue, l'un aligné sur la voie publique, l'autre en retrait. Cette disposition est originale dans le hameau où l'alignement des murs gouttereaux sur la rue donne une impression de front urbain. Ces deux bâtiments sont reliés par un troisième, plus bas, sur lequel est percée une porte de grande dimension donnant accès à une cour fermée. Les façades sont animées par un jeu de polychromie et de formes diverses apporté par un décor de brique rouge et de plâtre teinté en beige, et les toitures débordantes en tuiles mécaniques sont soutenues par des corbeaux, et des aisseliers en bois soutiennent la demi-croupe du bâtiment ouest. Une inscription gravée sur un panneau de plâtre indique la destination d'origine des bâtiments : « ECOLE DE FILLES ». La propriété est aujourd'hui destinée à du logement et à des cours de sculpture.



Mairie-école, 2013



Ecole de filles, 2013

Centre hospitalier de Bligny

La Société des sanatoriums populaires pour les tuberculeux adultes de Paris, créée en 1900, acquière le domaine de Bligny en 1901 (**fiche 21**). Le pavillon *Despeaux* est le premier bâtiment du sanatorium construit en 1901 à l'emplacement de l'ancien château démoli pour cette occasion. Le sanatorium du *Petit Fontainebleau*, lui aussi conçu par l'architecte en chef des monuments historiques Louis Magne, est inauguré le 9 mai 1909. Il s'agit des deux bâtiments les plus emblématiques du complexe avec leurs galeries de cure ouvertes. Leur forme incurvée, respectivement en « U » ouvert et en « Y », et l'orientation des bâtiments vers le Sud découlent de l'objectif de protéger les malades du vent et de leur faire bénéficier du soleil. En dépit de la condamnation de ces ouvertures, ils ont conservé leur rythme régulier donné par des lignes horizontales et verticales. Les niveaux sont marqués par des linteaux métalliques, agrémentés de fleurs, qui surplombent le rez-de-chaussée du pavillon *Despeaux* et le premier étage du pavillon *Petit Fontainebleau*. La verticalité est donnée par les piliers maçonnés en meulière et les colonnes divisant les ouvertures des étages. Les pavillons *Fontenay A* et *Fontenay B* ont été respectivement construits en 1920 et en 1928 par l'architecte G. Vaudoyer et présentent une architecture plus animée. L'utilisation de matériaux divers, telles que la pierre meulière en soubassement, des briques de couleurs différentes (blanc, rouge et jaune), la pierre calcaire pour les balcons ou les encadrements d'ouvertures ou le métal pour les garde-corps, apporte un jeu de polychromie. Les pavillons *Fontenay* étaient réservés aux femmes, alors que le *Petit Fontainebleau* était réservé aux hommes. Le théâtre, destiné aux patients mais aussi à des personnes extérieures à l'hôpital, se trouve sur le territoire de Briis-sous-Forges et a été quant à lui inauguré en 1934. Le centre hospitalier aujourd'hui privé se situe au cœur d'un vaste parc, celui de l'ancien château, agrémenté d'arbres centenaires et d'un étang. Les bâtiments construits au début du 20^e siècle côtoient des bâtiments plus récents venus compléter et moderniser l'hôpital primitif.



Vue aérienne, dans BERGER et WINGLER, Plein ciel sur l'Essonne, 2008



Façade sud-est du pavillon Fontenay A, 2013



Façade sud du pavillon Despeaux, 2013

CONCLUSION

Statistiques de l'inventaire de Fontenay-les-Briis

TYPOLOGIES PATRIMONIALES							
<i>Pat. religieux</i>	<i>Pat. agricole</i>	<i>Pat. dom.</i>	<i>Pat. public</i>	<i>Urbanisme</i>	<i>Funéraire</i>	<i>Mobilier urb.</i>	TOTAL
2,5 (5%)	13 (24%)	26,5 (49%)	5 (9%)	5 (9%)	1 (2%)	1 (2%)	54 (100%)
Eglise 1	Ferme 8	M. rurale 16	Mairie-école 1	Cour comm. 3	Croix 1	Puits 1	
Presbytère 1	Grange 3	M. de bourg 5	Ecole 1	Front bâti 2			
Chapelle 0,5	Hangar 1	M. de notable 1	Hôpital 1				
	Remise 1	Villa 3	Lavoir 2				
		Château 1					
		Communs 0,5					

DEGRÉS D'INTÉRÊT					
<u>Repéré</u>	<u>Intéressant</u>	<u>Remarquable</u>	<u>Exceptionnel</u>		
18	30	6	0	54	
33%	56%	11%	0%	(100%)	

Intérêt de la commune

Le village de Fontenay-les-Briis possède une grande diversité patrimoniale : château, fermes, maisons rurales, cours communes, lavoirs, etc. Sur la commune, on retiendra surtout un grand ensemble emblématique, celui de la place de la Mairie bordée par l'ancienne mairie-école, l'église, un alignement de maisons, et le château de Fontenay. Au-delà des édifices les plus remarquables de Fontenay, présentés au cours de cette synthèse, l'intérêt patrimonial de Fontenay-les-Briis se fonde surtout sur la morphologie de ses bâtiments, c'est-à-dire sur des persistances de volumes, de gabarits, et la lisibilité d'anciens usages. A défaut d'une bonne conservation matérielle ou architecturale, ces éléments participent de la qualité patrimoniale du village et en préservent l'identité et le caractère agricole. Le bourg, mais aussi les hameaux de la Roncière, de Verville et d'Arpenty en témoignent par la persistance d'une majorité de l'habitat ancien. On notera que, parfois, les façades arrière et le bâti dit secondaire sont mieux préservés que le reste du patrimoine et doivent en cela faire l'objet d'attention. Des ravalements ont eu pour effet de dénaturer les constructions, notamment les maisons rurales. En effet, les tendances de modifications perceptibles dans la commune, comme dans de nombreux villages ruraux du Parc naturel et d'ailleurs, sont : la modification des proportions des ouvertures, souvent reprises au ciment ; la disparition de l'enduit pierre-vue, c'est-à-dire affleurant le nu du mur, au profit de la pierre apparente ou, au contraire, la pose d'enduit trop épais et lissé façon « pavillon ».

Préconisations architecturales

Les caractéristiques morphologiques et architecturales ayant été soulignées dans ce document, il reste à rappeler les principes élémentaires relatifs à la transformation du bâti ancien : le maintien des volumes existants (surtout ceux visibles depuis la voie publique), le respect des matériaux d'origine (maçonnerie et toiture), la pratique de l'enduit à pierre vue (affleurant les pierres) pour les constructions en moellons de meulière, l'emploi de menuiseries bois plutôt que PVC, la limitation du nombre de lucarne et l'inspiration des formes et rythme des percements existants, le maintien des murs, grilles et portails de clôture anciens, etc. D'un point de vue d'urbanisme, les alignements de façades et les continuités de clôtures sont à préserver, tout comme les espaces inconstructible et indivisible des cours communes, afin de sauvegarder l'identité du centre village de Fontenay-les-Briis et des hameaux périphériques, dont la cohérence des ensembles bâtis, les abords et les lisières ne sont pas toujours soignés. Enfin, la reconversion des fermes en habitations doit être réalisée avec la plus grande attention (cf fiches conseil du PNR *Construire un projet dans une ferme patrimoniale*).

SOURCES

- *Atlas de Trudaine*, vers 1745, planche 9.
- *Carte des Chasses*, vers 1765, feuille 11 « Arpajon ».

Archives départementales d'Essonne

- *Plan d'Intendance de Fontenay*, 1784, C1/97.
- *Cadastré napoléonien*, 1809, 3P 076/01 à 12.
- *Cartes postales anciennes*, 2Fi 076.
- *Monographie communale de l'instituteur*, 1899.
- *Administration communale*, 2O 574 à 2O 578.

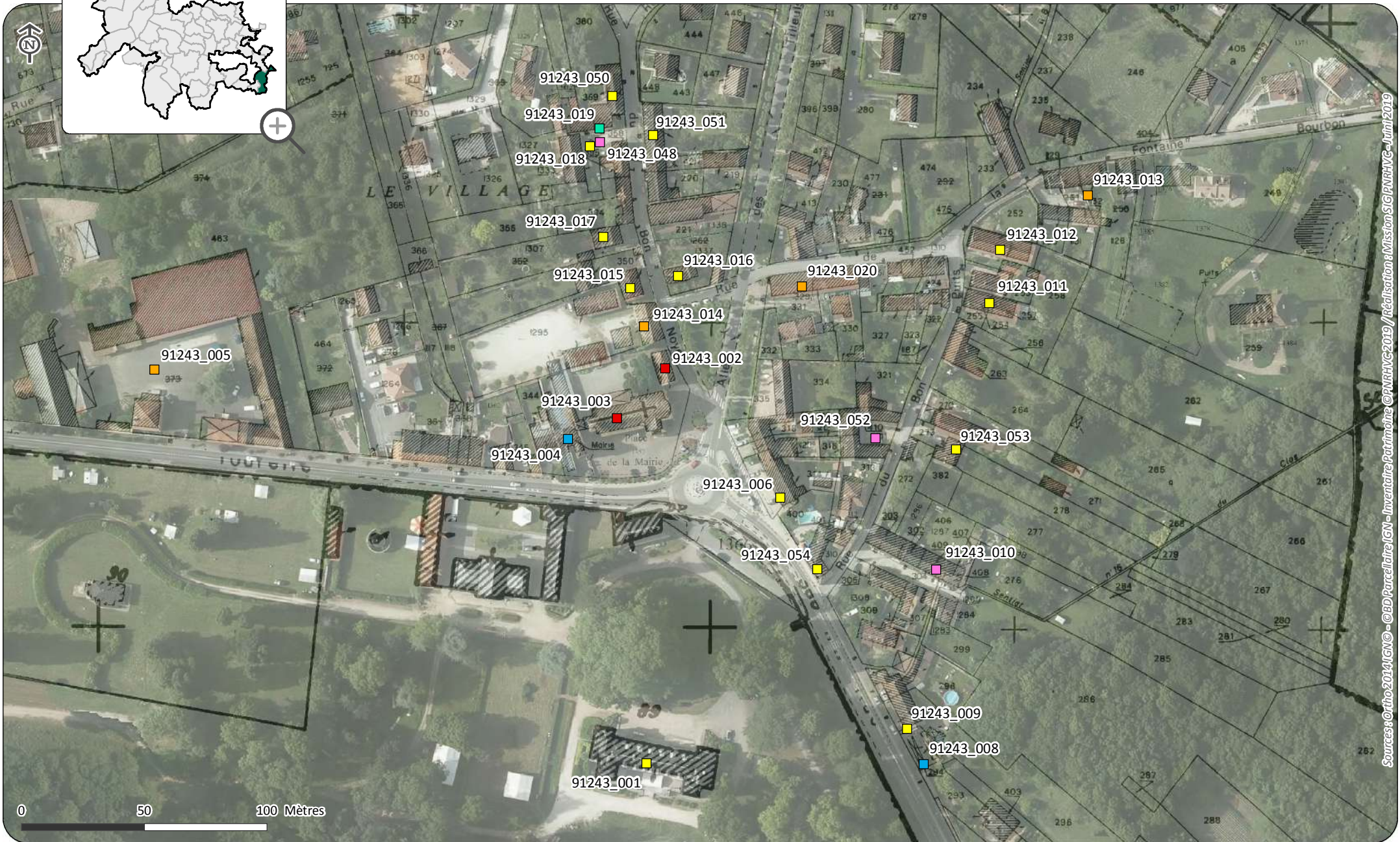
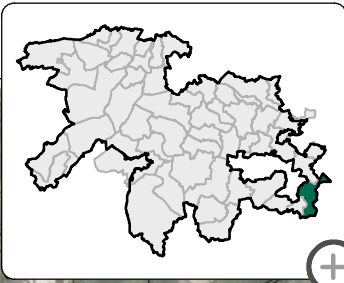
Bibliographie

- CCPL, *Cheminez... au cœur du Hurepoix*, Briis-sous-Forges, Maison de la Communauté de Communes du Pays de Limours, 2008.
- DAGNOT Jean-Pierre, *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), 2012-2015 :
La seigneurie de Fontenay-les-Briis
Le château de Fontenay-les-Briis
Le fief de Quincampoix
La seigneurie de Soucy
Le château de Soucy
- JEANNIOT Roger, *Fontenay-les-Briis, commune rurale du Hurepoix*, 1996.
- LEBEUF Abbé, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, vol. III, 1757, pp. 454-458.
- LE FLOHC Jean-Pierre (dir.), *Le Patrimoine des communes de l'Essonne*, Paris, Editions Flohic, 2002.
- MAIRIE DE FONTENAY-LES-BRIIS, *Fontenay-lès-Briis. Les souvenirs*, Communauté de Communes du Pays de Limours, 2011.
- MAIRIE DE FONTENAY-LES-BRIIS, *Fontenay-lès-Briis. Visite guidée*, Communauté de Communes du Pays de Limours, 2014.
- MAIRIE DE FONTENAY-LES-BRIIS, *Histoire de Fontenay-lès-Briis*, Communauté de Communes du Pays de Limours, 2014.
- KARGO, *Etat des lieux patrimonial de Fontenay-lès-Briis*, 2009.



Echelle : 1/2 000e - Juin 2019

- Patrimoine religieux
- Patrimoine domestique
- Mobilier urbain/rural
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire
- Patrimoine agricole
- Patrimoine artisanal et industriel
- Urbanisme
- Patrimoine funéraire, commémoratif ou votif

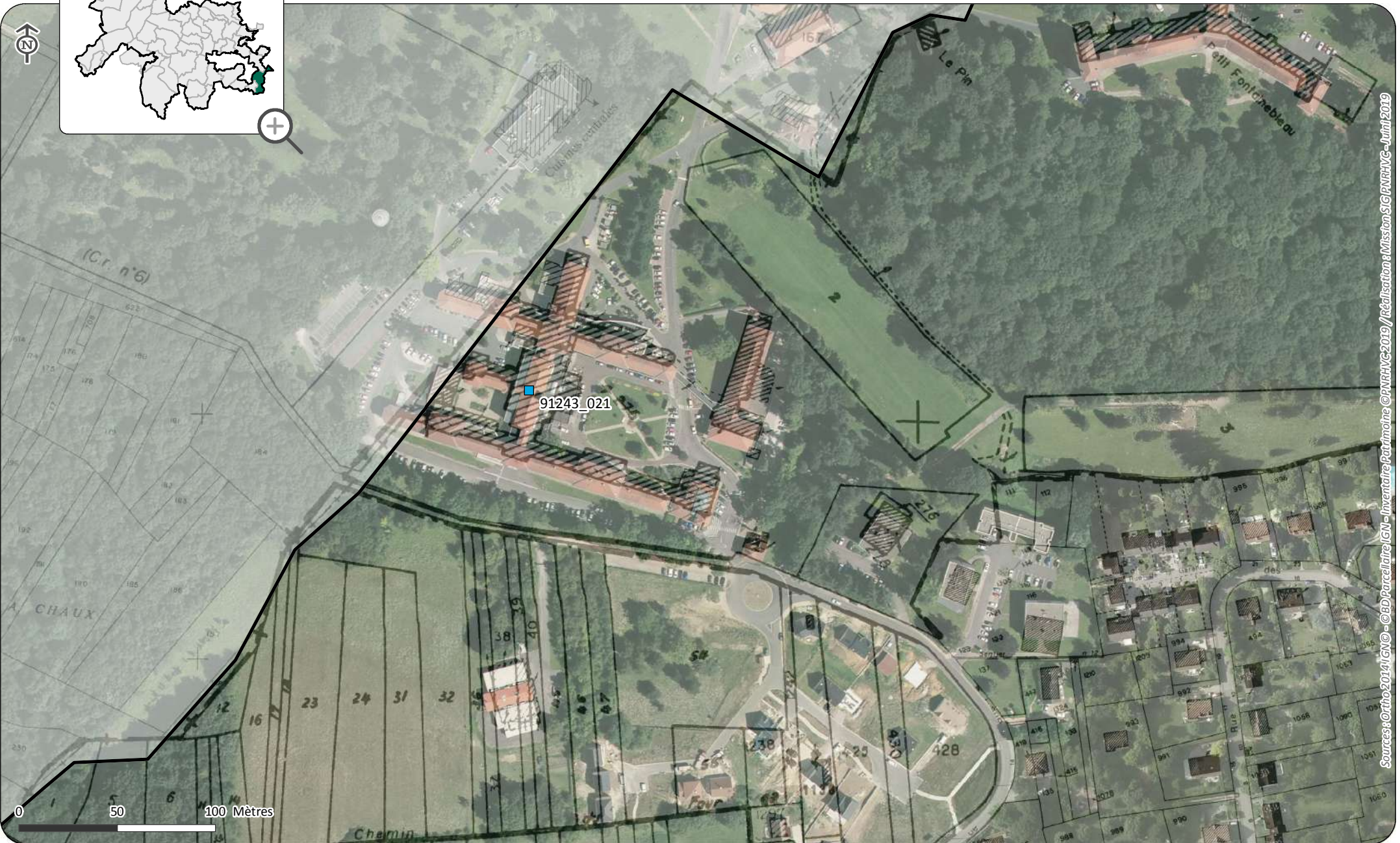
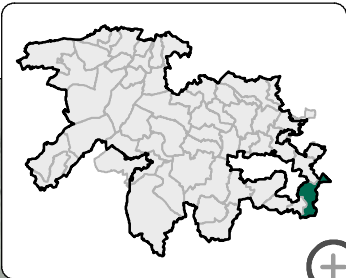


Sources: Ortho 2014, GNC - © BD Parcellaire IGN - Inventaire Patrimoine © MNRHVC 2019 / Réalisation Mission SIG PNRHVC - Juin 2019



Echelle : 1/2 500e - Juin 2019

- Patrimoine religieux
- Patrimoine domestique
- Mobilier urbain/rural
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire
- Patrimoine agricole
- Patrimoine artisanal et industriel
- Urbanisme
- Patrimoine funéraire, commémoratif ou votif

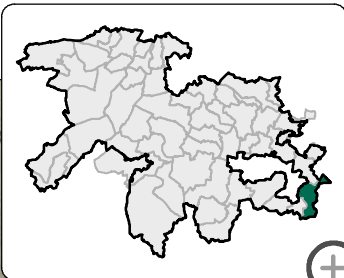


Sources: Ortho 2014, GNC - © BD Parcellaire, IGN - Inventaire Patrimoine © PNHVC 2019 / Réalisation : Mission SIG PNHVC - Juin 2019



Echelle : 1/2 500e - Juin 2019

- Patrimoine religieux
- Patrimoine domestique
- Mobilier urbain/rural
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire
- Patrimoine agricole
- Patrimoine artisanal et industriel
- Urbanisme
- Patrimoine funéraire, commémoratif ou votif

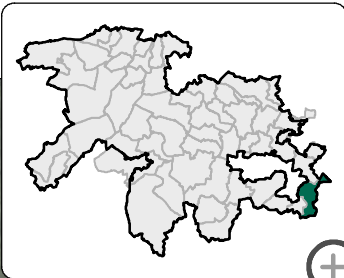


0 50 100 Mètres



Echelle : 1/2 500e - Juin 2019

- Patrimoine religieux
- Patrimoine domestique
- Mobilier urbain/rural
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire
- Patrimoine agricole
- Patrimoine artisanal et industriel
- Urbanisme
- Patrimoine funéraire, commémoratif ou votif



Sources: Ortho 2014, GNC - © BD Parcellaire, IGN - Inventaire Patrimoine © PNRHVC 2019 / Réalisation Mission SIG PNRHVC - Juin 2019



Echelle : 1/2 500e - Juin 2019

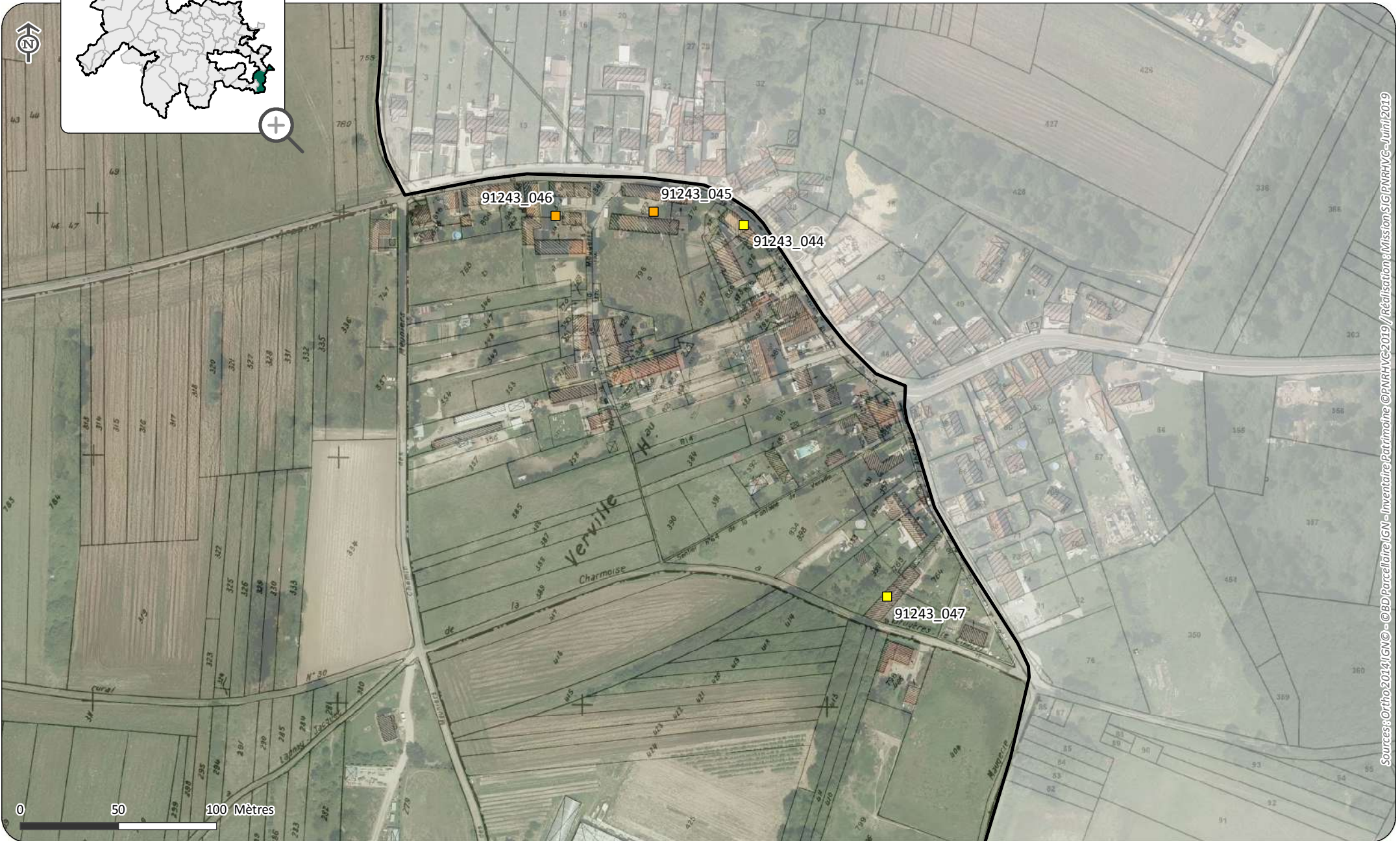
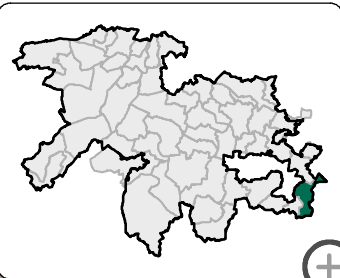
- Patrimoine religieux
- Patrimoine domestique
- Mobilier urbain/rural
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire
- Patrimoine agricole
- Patrimoine artisanal et industriel
- Urbanisme
- Patrimoine funéraire, commémoratif ou votif





Echelle : 1/2 500e - Juin 2019

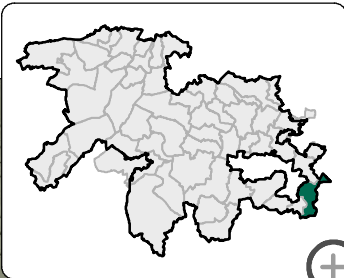
- Patrimoine religieux
- Patrimoine domestique
- Mobilier urbain/rural
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire
- Patrimoine agricole
- Patrimoine artisanal et industriel
- Urbanisme
- Patrimoine funéraire, commémoratif ou votif





Echelle : 1/3 000e - Juin 2019

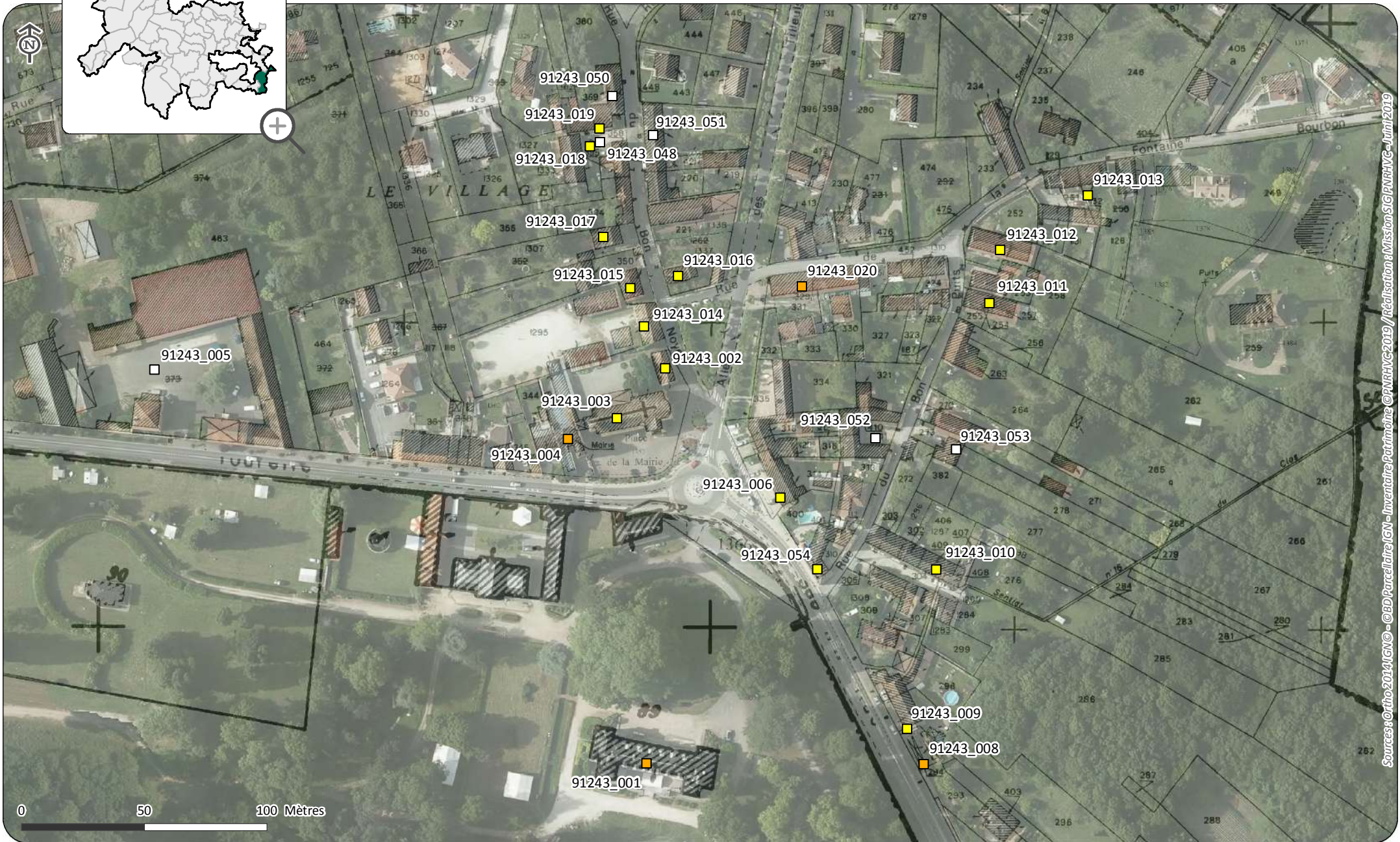
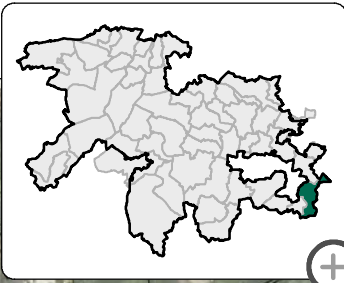
- Patrimoine religieux
- Patrimoine domestique
- Mobilier urbain/rural
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire
- Patrimoine agricole
- Patrimoine artisanal et industriel
- Urbanisme
- Patrimoine funéraire, commémoratif ou votif



Sources: Ortho 2014, IGN - © BD Parcellaire, IGN - Inventaire Patrimoine © ANR/AVC 2019 / Réalisation: Mission SIG PNR/AVC - Juin 2019



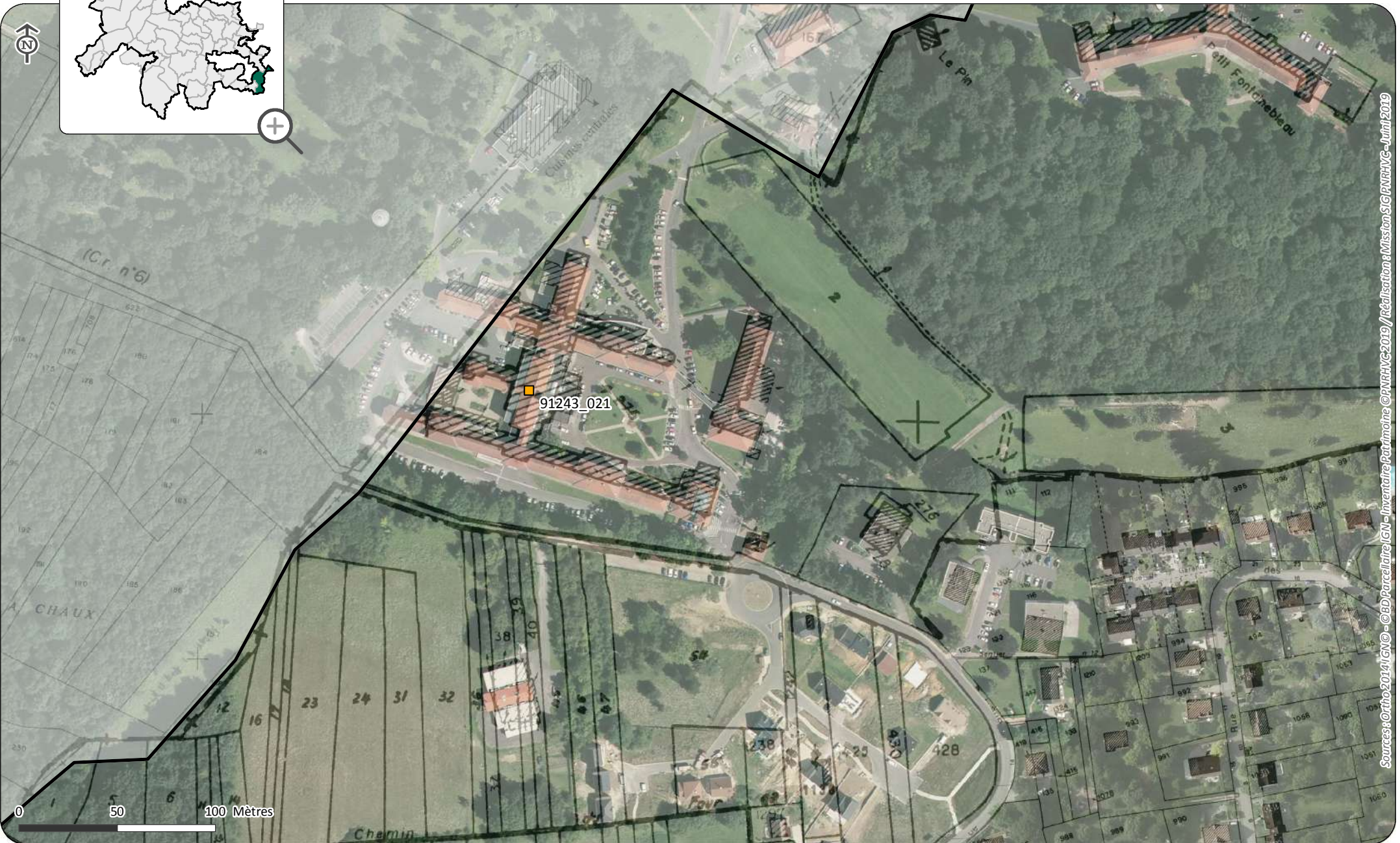
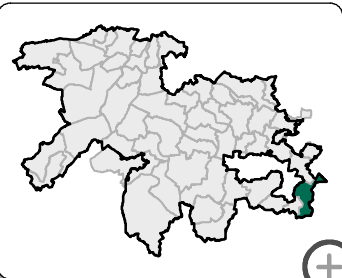
- Elément exceptionnel
- Elément intéressant
- Elément remarquable
- Elément repéré





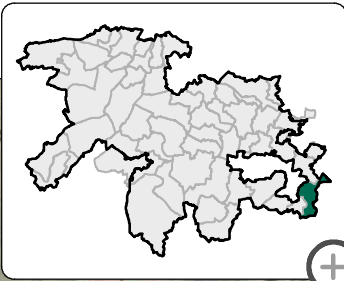
Echelle : 1/2 500e - Juin 2019

- Elément exceptionnel
- Elément remarquable
- Elément intéressant
- Elément repéré



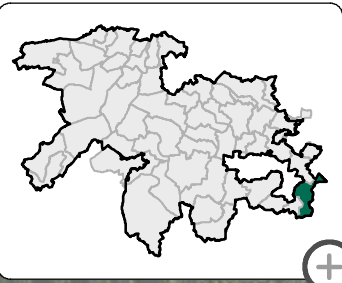


- Elément exceptionnel
- Elément remarquable
- Elément intéressant
- Elément repéré



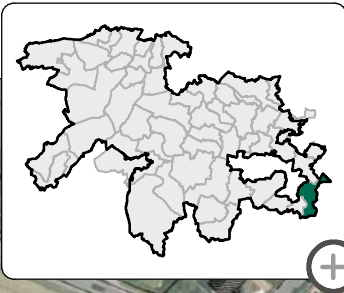


- Elément exceptionnel
- Elément intéressant
- Elément remarquable
- Elément repéré



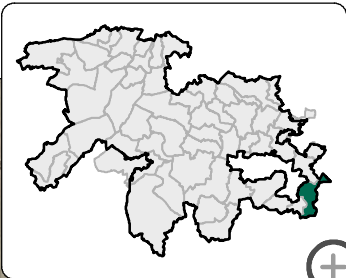


- Elément exceptionnel
- Elément intéressant
- Elément remarquable
- Elément repéré





- Elément exceptionnel
- Elément intéressant
- Elément remarquable
- Elément repéré





Echelle : 1/3 000e - Juin 2019

- Elément exceptionnel
- Elément intéressant
- Elément remarquable
- Elément repéré

